



Etude de la qualité biologique et physico-chimique du sous-bassin versant de la Douze aval

Compte rendu du comité de pilotage

Mont-de-Marsan, le 20 juin 2019

Objet de la réunion :

Restitution des suivis de la deuxième année (2018)

Présents :

Agence française pour la biodiversité : Alain SERENA ;
Aquabio : Mélina PAOLIN ;
Aqualande : Tifenn VIEVILLE ;
Caillor : Marie-Emmanuelle DURIAU ;
Chambre d'agriculture des Landes : Vincent MANCINI ;
DDCSPP : Laurent LAFARGUE ;
DDTM 40 : Didier Lartigue ;
Institution Adour : Marion ALVAREZ, Léo JAVELOT ;
GDSAA : Ludovic MONTFORT ;
Midouze Nature : Suzy LEMOINE ;
Mont-de-Marsan Agglomération : Bernard KRZYNSKI ;
SEPANSO : Patrick PONGE ;
Syndicat du Midou et de la Douze : Vincent LARSEN.

Excusés :

Agence de l'eau Adour-Garonne : Jean-Jacques CHEVALIER ;
Conseil départemental des Landes : Nicolas MENGIN, Andoni ZUAZO ;
DREAL Nouvelle-Aquitaine : Aurore BASCOUERT, Delphine SAGNET, Guillaume MEDEREL ;
SYDEC : David CHIRLE.

Ordre du jour :

1. Présentation de l'Institution Adour : contexte et synthèse globale des résultats 2017 et 2018 aux stations de suivies
2. Présentation d'Aquabio :
 - Méthodologie mise en œuvre
 - Résultats
 - Analyse des pressions
 - Conclusion

1. Présentation de l'Institution Adour

Cf. diaporama de présentation en pièce jointe

Léo Javelot (Institution Adour) rappelle le contexte de l'étude ainsi que ses objectifs.

Celle-ci fait suite aux premiers suivis hydrobiologiques réalisés en 2015, demandés par la DDT(M) dans le cadre des projets d'agrandissement de deux sites appartenant au groupe Aqualande. Les conclusions de ces suivis soulignaient le besoin de déterminer plus finement l'origine des pollutions sur les bassins versants de la Douze, de l'Estampon et des affluents, ainsi que la nécessité de mettre en place une étude portée et partagée par le plus grand nombre.

De plus, ce type de suivi répond aux objectifs de plusieurs dispositions du SAGE Midouze (C2P1, C2P2, D1P2, D2P3) à travers l'amélioration des connaissances. Ainsi, cette étude a pour objectifs de mener de nouvelles campagnes afin d'identifier aussi finement que possible l'origine des pollutions et d'analyser les pressions existantes sur chaque sous-bassin versant.

Deux lots ont été prévus dans le cadre de cette étude : les relevés de physico-chimie ont été confiés au LPL (Laboratoire des Pyrénées et des Landes) et le reste au bureau d'étude Aquabio (relevés biologiques, interprétations et analyses de l'ensemble des résultats, analyses des pressions).

Léo Javelot présente ensuite les stations suivies et leurs résultats généraux pour les deux années de suivi écoulées (état écologique / état physico-chimique). Peu de différences sont à signaler par rapport à la première année de suivi. Il convient tout de même de noter que la station supplémentaire ajoutée après la première année de suivi, en aval éloigné de la pisciculture de Cardine, présente un bon état physico-chimique et un état biologique médiocre avec déclassement par les diatomées et les macrophytes. Les données hydrologiques des années 2017 et 2018 ont également été analysées et montrent un différentiel de précipitations qui n'est pas à négliger pour l'interprétation des résultats, l'hiver/printemps 2018 ayant été plus humide qu'en 2017.

2. Présentation d'Aquabio

Cf. diaporama de présentation en pièce jointe

Mélina Poalin (Aquabio) présente le travail réalisé pour la deuxième année de suivi. Cette présentation comprend la méthodologie mise en œuvre pour les suivis biologiques, les résultats et leurs premières interprétations pour chacune des stations suivies, ainsi que les analyses réalisées et à venir qui visent à identifier l'origine des pressions exercées sur le bassin versant.

Au cours de cette présentation, diverses questions et remarques ont été soulevées par le comité de pilotage.

Présentation de la méthodologie :

A propos des cartes de pressions, et plus précisément des pressions sylvicoles, la DDT(M) précise avoir relancé 2 fois la demande pour les données de reboisements post-tempête Klaus. Les données recueillies jusqu'ici concernent les années 2015 et 2016 seulement, il restera donc les données 2017 et 2018 à récupérer d'ici la fin de l'étude.

Présentation des résultats par station :

L'Estampon à Retjons et l'Estampon en aval éloigné de Cardine :

L'Estampon à Retjons est situé en aval direct de la pisciculture et présente un mauvais état biologique avec un déclassement par les macrophytes (et un état médiocre pour le compartiment diatomées). La station située plus en aval, après la confluence avec le ruisseau du Tauzie, présente un état écologique médiocre avec un déclassement par les diatomées et les macrophytes.

La SEPANSO demande si les résultats sont imputables uniquement à la pisciculture.

Aqualande répond que la station de l'Agence de l'eau, l'«Estampon au nord de Saint-Gor » (plusieurs kilomètres en amont de la pisciculture - non présentée mais incluse dans le rapport) présente déjà un mauvais état écologique avec un déclassement par les diatomées. Il y a donc des pressions à identifier sur l'amont de ce cours d'eau.

Aqualande appuie son propos en signalant que le paramètre déclassant pour la physico-chimie sur cette station est le phosphore, or le phosphore n'a jamais été retrouvé dans des concentrations supérieures à la normale lors des opérations d'autocontrôle réalisées tout au long de l'année sur la pisciculture.

Léo Javelot précise que le laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL a émis un avis similaire sur les résultats des 3 stations les plus amont et prise en compte par l'étude sur l'Estampon¹. Les variations de notes des indices sont faibles et l'état médiocre retenu pour le compartiment des diatomées sur les trois stations témoigne d'une altération de la qualité de l'eau par les matières organique. La DREAL avait donc conclu qu'il serait important de définir les pressions existantes en amont de la station de l'Agence de l'eau ainsi qu'entre cette station et la pisciculture.

Mélina Paolin rappelle enfin que les prélèvements sont faits sur substrat naturel pour la station de l'Agence de l'eau. Alors qu'Aquabio utilise des substrats artificiels dans le cadre de cette étude. Cela peut donc créer des variations de la note IBD, imposant de rester prudent lors des interprétations de la variation longitudinale.

La DDCSPP signale qu'au vu des questionnements soulevés par ces résultats, une station supplémentaire en amont direct de la pisciculture permettrait d'évaluer plus finement son impact.

Mélina Paolin rappelle que cette proposition avait déjà été faite lors du comité de pilotage de la première année de suivi et avait été rejetée par le comité.

Marion Alvarez, l'animatrice du SAGE Midouze, signale que, de toute manière, l'ajout d'une station sur la dernière année n'offrirait pas de résultats significatifs.

La Chambre d'agriculture demande ce qui sera fait pour identifier les pressions.

Léo Javelot répond qu'une analyse est prévue pour la dernière année de suivi et sera présentée par Aquabio, sur la base des données cartographiques recueillies et du croisement avec les résultats des campagnes de prélèvement.

La Douze au niveau d'Arue :

Cette station présente un résultat médiocre avec un déclassement par les diatomées. La station juste en amont, « la Douze en aval de Roquefort », présente un état biologique moyen. Il y a donc une dégradation entre ces deux stations relativement proches (1 750 mètres linéaires) entre lesquelles se jette le ruisseau de la Téoulère.

La SEPANSO demande quels sont les types de pressions industrielles que l'on retrouve sur cet affluent. L'AFB répond que deux rejets industriels sont situés sur ce cours d'eau : celui de l'usine d'Aqualande et celui de l'usine de Caillor. Il est également signalé la présence de deux élevages : l'élevage de palmipèdes de Caillor ainsi qu'un élevage de volaille.

Bernard Kruzynski demande si 3 années de suivi seront suffisantes pour obtenir des résultats exploitables.

Mélina Paolin lui répond que les résultats ont tendance à devenir significatifs au bout de 3 campagnes annuelles. Mais il s'agira tout de même d'être prudent avec les interprétations.

La DDCSPP rappelle que la différence de substrats entre les stations de l'étude et celles de l'Agence de l'eau devra bien être considérée lors de l'analyse.

De ce fait, le GDSAA demande s'il est possible que l'Agence de l'eau utilise des substrats artificiels pour les prélèvements de diatomées sur leurs stations.

¹ Demande du comité technique de disposer d'un avis d'expert, formulée lors de sa dernière réunion du 25 mars 2019.

Léo Javelot répond que la demande sera faite cependant Méлина Paolin prévient qu'il y a peu de chances que cela soit possible. En effet, les campagnes de prélèvements sont réalisées durant cette période et les substrats artificiels doivent être posés au moins un mois avant les prélèvements.

Analyse des pressions existantes :

Aqualande demande si les corrélations qui sont faites entre l'évolution de l'IBD et l'évolution des concentrations de phosphore, d'azote et de la demande biologique en oxygène peuvent également être faites avec les autres indices (I2M2 et IBMR).

Aquabio répond que seul l'IBD a été corrélé avec ces paramètres car c'est ce paramètre qui est le plus souvent déclassant pour l'état biologique (et témoigne donc de l'impact d'une pression). Cependant, les corrélations seront également faites pour les autres indices afin de vérifier si quelque chose de significatif peut ressortir. La Chambre d'agriculture s'interroge sur les valeurs seuils pour les nitrates et autres éléments.

Méлина Paolin confirme l'existence de ces normes qui, même en étant relativement basses, peuvent parfois rendre ces paramètres déclassants.

La DDCSPP demande ensuite si ces normes sont les mêmes pour toutes la France, ce à quoi Méлина Paolin répond que ce n'est pas le cas, ces normes sont adaptées en fonction des hydro-écorégions. L'AFB précise ensuite qu'il n'y avait en revanche pas de normes adaptées à l'hydro-écorégions pour l'IBGN, indice utilisé pour les macro-invertébrés au début de l'étude mais remplacé depuis par l'I2M2. Devant ces remarques, Aqualande s'étonne de l'absence de suivi des macrophytes sur la Douze et donc de l'IBMR qui devrait avoir des normes adaptées.

Méлина Paolin explique que l'étude de ce compartiment serait peu significative ; car peu d'espèces sont adaptées à ces cours d'eau. En conséquence, l'absence d'une ou deux espèces peut s'avérer fortement déclassant et ainsi surestimer l'état de dégradation du milieu.

A l'issue de la présentation d'Aquabio, Aqualande conclut qu'il y a un risque de non-significativité pour l'ensemble des analyses.

La SEPANSO répond que même si les analyses ne peuvent permettre de tirer des conclusions, il reste tout de même la connaissance géographique des pressions existantes grâce aux données ayant pu être récupérées. Il ajoute qu'il sera donc possible de quantifier le nombre de fermes, par exemple, par sous-bassin versant.

L'AFB reprend et signale qu'il faut être prudent sur l'interprétation de ces données en reprenant l'exemple de la SEPANSO : les épandages d'éleveurs dont nous connaissons l'existence peuvent être répandus ailleurs, chez un céréalier voisin par exemple.

Ainsi, la Chambre d'agriculture demande ce que le bureau d'étude peut faire de plus pour évaluer l'impact de chaque pression, en proposant des rencontres par exemple.

Marion Alvarez, l'animatrice du SAGE Midouze, répond que ce genre de travail supplémentaire serait trop conséquent et ne rentre pas dans le marché prévu par cette étude. Elle ajoute que c'est au comité technique ainsi qu'aux animateurs de l'étude de regrouper cette connaissance pour Aquabio afin de leur permettre de développer au maximum l'analyse des pressions.

3. Clôture de la réunion

Avant de clore la réunion, Léo Javelot précise au comité de pilotage que **le rapport définitif de la deuxième année de suivi sera disponible dans le courant du mois d'août**. L'Institution Adour a convenu avec Aquabio que le bureau d'étude apporte quelques modifications et ajouts au rapport (dans le but, notamment, de présenter en partie les analyses envisagées pour l'étude des pressions existantes). Ce travail ne pouvant être réalisé avant la tenue du COPIL, il a été jugé préférable de décaler la date de rendu. L'ensemble des pièces constitutives du dossier (avec les annexes

comprenant tous les résultats d'analyses) seront fournies en même temps que le rapport définitif et envoyées directement aux membres des deux comités (COTECH et COPIL) dès que les modifications auront été validées.